

**ATTESTATION D'AFFILIATION
à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural
Mouvement Rural
SAISON 2026-2027**

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural – FNSMR, agréée par le ministère des Sports sous le n° MJSK 0470236 A, représentée par son Président, Christian Legeard

atteste que le Foyer Rural ou l'Association :

FR GARLAN

Identifié(e) sous le numéro d'affiliation : F29002

est dûment affilié(e) à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR), et est à jour de sa cotisation pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Le Foyer Rural ou l'association est garanti en responsabilité civile par le contrat n°41480048E0002 souscrit par la FNSMR auprès de GROUPAMA. La garantie entre en vigueur le 11 septembre 2026 et jusqu'au 31 août 2027.

Fait à Paris le 18/09/2026

Christian Legeard, Président de la FNSMR

